Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 107 (1981)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS No Page
Stadt Winterthur	Künstlerische Gestaltung beim Krankenheim Oberwinterthur	Künstler, die Bürger von Winterthur oder seit mindestens dem 1. Januar 1979 ansässig sind, sowie auswärtige Künstler, die als Aktivmitglieder der Künstlergruppe Winterthur angehören	10 avril 81	
Gemeinde Trimmis GR	Erweiterung der Schulanlage, PW	Alle seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Graubünden niedergelassenen (Wohn- und Geschäftssitz) Architekten und solche mit Bürgerrecht im Kreis Fünf Dörfer	1er mai 81	
Stadt Thun	Überbauung Aarefeld-Bahnhofstrasse-Bahnhofplatz in Thun	Architekten und Planungsfachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Bern Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind. Studenten sind zugelassen (Siehe Art. 26 Ordnung 152)	15 mai 81	
Commune de Lausanne VD	Hôtel d'Ouchy à Lausanne, PW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire de la commune de Lausanne avant le 1er janvier 1980	29 mai 81 (9 mars 81)	5/81 B 26
Commune d'Auvernier	Salle polyvalente et locaux de protection civile, PW	Architectes ayant pris leur domicile professionnel ou privé dans les communes des districts de Neuchâtel ou de Boudry avant le 1er janvier 1980 et qui y séjournent actuellement	1er juin 81 (31 mars 81)	5/81 B 26
Département des Travaux publics du canton de Vaud	Etude d'ouvrages de protection antibruit dans l'agglomération morgienne, IW	Architectes établis ou domiciliés sur le territoire de la Suisse depuis le 1er janvier 1980 et remplissant les conditions des articles 1, 3 et 4 de la loi du 13 décembre 1966 sur la profession d'architecte	3 juin 1981 (30 janv. 1981)	
Consorzio Casa per anziani, Sorengo	Casa per anziani, Sorengo, PW	Aperto a chi è iscritto all'albo OTIA ramo architettura ed è domiciliato o ha uno studio di architetto in uno dei comuni consorziati dal primo gennaio 1980	15 juin 81 (16 févr. 81)	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne, PW	Tous les architectes autorisés à exercer dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1er janvier 1979 (obligatoirement en commun avec un ingénieur civil)	15 juin 1981	3/81 B 10
Parrochia di Giubiasco TI	Chiesa sussidiaria, Pedevilla, Giubiasco TI, PW	Membri dell'Ordine degli ingegnieri e architetti del Cantone Ticino (OTIA) ed iscritti al'ordine parte architettura prima del 1o gennaio 1981; professionisti attinenti del Cantone Ticino domiciliati in Svizzera ed aventi i requisiti che permetterebbero la loro iscrizione all'OTIA parte architettura	26 juin 81 (6 mars 81)	
Banque cantonale du Jura	Succursale de la Banque cantonale du Jura à Saignelégier, PW	Architectes ayant un bureau permanent dans le canton du Jura depuis une date antérieure au 1er janvier 1981	31 juillet 81 (15 avril 81)	
Municipalité de la Commune de Vevey	Aménagement quai Perdonnet à Vevey, IW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant l'ouverture du concours. Les architectes originaires du canton de Vaud, établis en Suisse et inscrits au REG A et B, sont également admis au concours	14 août 81 (du 27 févr. 81 au 27 mars 81)	6/81 B 30
Baudepartement des Kantons Solothurn	Berufsbildungszentrum in Grenchen SO, PW	Alle im Kanton Solothurn heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute	21 août 81 (13 mars 81)	
Commune de Chardonne	Concours de génie civil pour l'aménagement de l'entrée ouest du village, IW	Ingénieurs civils domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant 1981, titulaires d'un diplôme d'une école polytechnique ou inscrits au Registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens	25 sept. 81 (27 mars 81)	5/81 B 26

Nouveaux dans cette liste

Communes de Montana et Randogne VS	Aménagement de zones sportives et touristiques, IW	Architectes et spécialistes en matière d'aménagement du territoire, citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1981	30 octobre 1981 (15 mai 1981)	8/81 B 43

Carnet des concours

XIe confrontation internationale de projets d'étudiants en architecture — Varsovie 1981

Résultats

La confrontation internationale de projets d'étudiants en architecture, sur un sujet d'actualité commun à tous les pays du monde, est organisée traditionnellement dans le cadre des Congrès mondiaux des architectes. Les établissements d'enseignement supérieur d'architecture et leurs étudiants sont invités à y prendre part.

Par cette manifestation, l'UIA cherche à offrir aux écoles et aux étudiants la possibilité d'une rencontre autour des projets et l'opportunité d'échanges d'opinions et d'idées.

Le thème choisi pour la XIe confrontation — Varsovie 81 — reflète l'un des problèmes les plus actuels qui se posent aux architectes aujourd'hui: la reconstitution de valeurs sociales, culturelles, esthétiques et techniques en milieu urbain.

« Réhabiliter un petit ensemble dans un environnement urbain dégradé » était le thème de la XIe confrontation. Le choix de site et du programme était laissé à l'initiative de chaque participant.

288 projets venant de 37 pays différents ont participé à cette confrontation.

Une première phase de la confrontation vient de s'achever à Varsovie par la sélection de 20 projets auxquels seront attribués, lors d'une seconde réunion du jury pendant le Congrès, les différentes récompenses offertes par des organismes à caractère architectural et par certaines Sections nationales de l'UIA. De plus, les représentants de chaque équipe primée seront invités à mener à bien, ensemble, un projet similaire situé à Varsovie ou dans une ville polonaise lors d'un séjour de 10 jours.

Jury

MM. Martin L. Gutierrez, Mexique (président); Ivan Horky, Tchécoslovaquie; Hans Haenlein, Grande-Bretagne; Parid Wardi Sudin, Malaisie; Henryk Drzewiecki, Pologne (juge rapporteur); François Lombard, France (observateur, chargé de mission UIA pour les concours internationaux).

Résultats

Faculté d'architecture « King Montkut », Thaïlande: Réhabilitation du vieux marché de Minburi.
I.T.E.S.D., Guadalajara, Mexique: Réhabilitation d'un village, « La Alamedita ».
Nikon University, Tokyo, Japon: Réhabilitation de l'habitat à Tsukuda.
Université de Strathclyde, Glasgow, Royaume-Uni: « Lanark revolutions ».
Université « St. Thomas », Manille, Philippines: Réhabilitation du front de mer à Tondo-Manille.
Ecole d'architecture et de construction, Weimar, RDA: Réhabilitation du quartier du Gothar à Erfurt.
Unité pédagogique d'architecture N° 1, Paris, France: Réhabilitation d'un quartier de St-Nizier.
Institut d'architecture et de design, Naples, Italie: Réhabilitation de « meta di Sorento ».
Université de Hong Kong, Hong Kong: Transformation de Lok Fu Estate (Kowloon — Hong Kong).
Université nationale autonome de Mexico, Mexico, Mexique: Réhabilitation du quartier de Tepido (Mexico).
Université de Chulalongkorn, Bangkok, Thaïlande: Réhabilitation pour la communauté de « Water Corridor ».
Université Kogakuin, Tokyo, Japon: L'identité d'une place en milieu urbain.
Université « St. Thomas », Manille, Philippines: Réhabilitation de « Navotas ».
Université de Guanajuato, Guanajuato, Mexique: Réhabilitation d'une ville d'une région minière.
Faculté d'architecture de Varsovie, Varsovie, Pologne: Réhabilitation du lotissement de Słuzewiec (Varsovie).
Faculté d'architecture de Varsovie, Varsovie, Pologne: Réhabilitation du vieux cimetière communal au nord de la ville.
Université Santa Ursula, Rio de Janeiro, Brésil: Réhabilitation du quartier Passos à Rio de Janeiro.
Faculté d'architecture de Prague, Prague, Tchécoslovaquie: Réhabilitation de Vinohrady.
Faculté d'architecture de Varsovie, Varsovie, Pologne: Réhabilitation de Skierniewice.
Université du Brésil, Brasilia, Brésil: Réhabilitation urbaine du quartier de « Ribeira Natal ».

En conclusion, on peut affirmer que les résultats ont été probants et, comme il a été écrit lors de la conférence de presse qui clôtura la session du jury, « la jeune génération d'architectes se montre tout à fait capable de jouer un rôle primordiale dans l'organisation physique et sociale des différentes communautés dans les années à venir ».

Prix UIA 1981

Résultats

Le jury international, placé sous la présidence de Louis de Moll (président de l'UIA) et composé de Michael Austin-Smith (Royaume-Uni), Jerzy Buszkiewicz (Pologne), Francisco Garcia Vazquez (Argentine), Ali Idrissi (Maroc) et Kington Loo (Malaisie), a décerné quatre prix et six mentions honorables.

1) *Le prix Sir Patrick Abercrombie* a été décerné aux architectes de Varsovie pour la reconstruction de la capitale de leur pays.
Leur travail extraordinaire de reconstruction de cette ville ravagée par la guerre a permis la renaissance de la cité en lui donnant la possibilité de continuer à croître.
Une *mention honorable* a été décernée à l'équipe d'architectes composée de MM. Balderiotte, Civelli, Rossi, Morea et Sola (Argentine) pour le projet de *Salto Grande*.
En utilisant les techniques les plus modernes (utilisation de l'ordinateur pour la partie analytique et graphique du projet), cette équipe d'architectes a su établir un vaste plan régional qui prend en compte avec un soin particulier les critères écologiques.

2) *Le prix Auguste Perret* a été décerné à Günter Behnisch (RFA) pour le stade olympique de Munich.
Cet élégant bâtiment est une réalisation particulièrement réussie sur le plan de l'innovation technique. Par ailleurs, cette vaste surface bâtie n'est pas seulement fonctionnelle et économique, mais le dessin architectural est en totale harmonie avec la topographie naturelle du site qu'il s'attache à respecter.
Une *mention honorable* fut décernée à Jacques Rougerie (France) pour son étude « Habiter la mer ».
Cet architecte, à travers son œuvre et la publication qui la résume, présente une approche de l'avenir pleine d'imagination et de futurisme. Son étude spécifique sur l'architecture sous-marine donne une vision de ce que pourrait être la solution de demain à l'utilisation de nos vastes étendues sous-marines.

3) *Le prix Jean Tschumi* a été décerné à Neville Quarry (Australie) pour l'importante mission qu'il a remplie en tant qu'enseignant et sur le plan de la collaboration internationale.
La part la plus significative de son œuvre réside dans son acharnement à sensibiliser les jeunes architectes à leur environnement et à les familiariser à des systèmes de construction et à des techniques appropriées aux pays en développement.
Une *mention honorable* fut décernée à Jorge Glusberg (Argentine) pour son travail important dans le domaine de la critique architecturale.
Il est l'un des principaux animateurs du Comité international des critiques d'architecture (CICA). Ses publications et séminaires sur la théorie de la critique ont influencé le travail des étudiants et des architectes.
Une *mention honorable* a également été décernée à Tadeusz Barucki (Pologne) pour son travail dans le but de la collaboration internationale dans la formation des jeunes architectes.
Grâce à sa documentation photographique consacrée à l'architecture de nombreux pays, et le rayonnement de son savoir à travers les conférences qu'il à données à travers le monde, ainsi qu'à travers ses écrits, T. Barucki a réussi à promouvoir l'échange international d'informations architecturales.

4) *Le prix Sir Robert Matthew* a été décerné à Hassan Fathy (Egypte) pour ses études sur l'habitat pour les plus défavorisés.
Depuis de nombreuses années, l'architecte égyptien s'est attaché à résoudre les besoins de nombreux êtres humains en construisant des logements pour les plus déshérités d'entre eux. Il a su utiliser des matériaux d'origine locale et des systèmes constructifs permettant l'autoconstruction. Cet habitat réussit à répondre aux besoins de la population, tout en maintenant la culture et les traditions de la région.
Une *mention honorable* a été décernée à Rod Hackney (Royaume-Uni) pour son travail à Black Road, Macclesfield, Royaume-Uni.
Il s'agit là d'un exemple très novateur d'architecture communautaire. Ici l'architecte, membre de la communauté, joue le rôle d'organisateur et de pédagogue, agissant avec les habitants pour les aider à améliorer leur environnement. Le transfert de technologie fait partie du processus d'architecture et de construction communautaire.
Une *mention honorable* a également été décernée à Hardt-Waltherr Hamer (RFA).
Son travail à Berlin est un autre exemple de la participation communautaire dans la planification. Dans cet important projet de réhabilitation, les résidents furent encouragés à participer à l'amélioration de leur environnement. L'architecte a défini une procédure qui assure la participation communautaire.

Aménagement de zones sportives et touristiques, Montana, concours d'idées

Ouverture

Les deux communes de Montana et de Randogne, abritant sur leurs territoires la station de Montana, ont mis en train la pla-

nification de leurs équipements sportifs et touristiques, et décidé de lancer un concours d'idées.
L'objet du concours est l'élaboration d'une conception définissant l'organisation et l'implantation des équipements sportifs et touristiques futurs et de leurs annexes nécessaires, tels que viabilisations, parkings, accès pour piétons, etc. A partir des différents périmètres réservés, il s'agit de formuler un choix d'implantations et, en plus, de démontrer les possibilités d'une amélioration de l'organisation spatiale dans les espaces intermédiaires et environnants. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux concurrents de présenter des propositions visant une certaine réorganisation et amélioration du domaine public, dans un périmètre élargi. Le concours s'adresse aux urbanistes, architectes, architectes paysagistes, ingenieurs de la circulation. La collaboration entre des différents spécialistes présente une certaine utilité, mais n'est en aucun cas une exigence. Les propositions des concurrents doivent utiliser les deux communes comme base de référence pour l'invitation de spécialistes à des concours restreints ou à des mandats d'études d'aménagement.

Participation
Concours public selon l'art. 9 du règlement nº 152 de la SIA. Le concours est ouvert à tous les spécialistes en matière d'aménagement du territoire et à tous les architectes citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1981.

Le programme du concours en version française et allemande peut être obtenu au Service technique de la commune de Montana moyennant une somme de 5 francs.

Délai de livraison des projets: 30 octobre 1981.

Prix
Le jury dispose de 60 000 francs pour l'attribution de six à huit prix.

Jury
Architectes: Bernard Attinger, arch. cantonal, Sion (président); Hans-Rudolph Burgherr, arch. EPF/SIA, Lenzbourg; Carl Fingerhuth, arch. cantonal, Bâle; Arthur Ruegg, arch. EPF/SIA, Zurich.
Autres membres: Jérémie Robyr, président de la commune de Montana, Montana; Téles Deprez, conseiller communal de Randogne, Montana; Marius Barras, président de la Société de développement de Montana, Montana.
Suppléants: Beat Plattner, urbaniste cantonal, Sion; Ulrich Haag, urbaniste, Bienne.
Experts: Charly Quinodoz, ing. de circulation, Sierre; François Rey, juriste de l'Office de planification, Sion; Walter Zeh, arch. paysagiste, Berne; Marco Torrent, ing. forestier, Grône.

Inscription
Commune de Montana, Service technique, 3962 Montana.
Les architectes ou spécialistes remplissant les conditions de participation pourront s'inscrire jusqu'au *15 mai 1981* en versant une somme de 250 francs.

EPFL

Expositions

Programme des expositions d'architecture en mai et en juin 1981

Le département d'architecture de l'EPFL organise prochainement les deux expositions suivantes, qui auront lieu dans ses locaux à l'*avenue de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne*:

13 au 27 mai 1981:
Venturi et Rauch, exposition du Kunstgewerbemuseum à Zurich réalisée par Stanislas von Moos.

10 au 25 juin 1980:
Jacques Favre, architecte, 1921-1973. Décédé en 1973, Jacques Favre fut professeur à l'Ecole d'architecture de Lausanne de 1959 à 1969, où il proposa un nouveau plan d'études qui abolissait définitivement la tradition de type «beaux-arts» instituée par Jean Tschumi.
Dédiant l'essentiel de ses forces à l'enseignement, Jacques Favre ne négligea point de construire cependant. Le «Framar», pièce maîtresse de l'héritage qu'il nous lègue, enrichit de façon significative l'environnement construit de la Suisse romande dans les années soixante.
En lui consacrant une exposition rétrospective, le département d'architecture de l'EPFL veut commémorer l'œuvre de celui qui sut communiquer aux étudiants sa vision personnelle, généreuse et exigeante, du métier d'architecte.

Venturi et Rauch: Brant-Johnson House, Vail (Colorado), 1976.

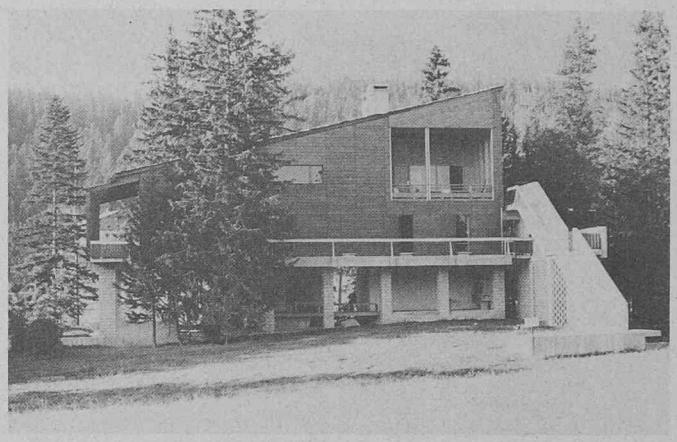

Jacques Favre: Le Framar, Crans-sur-Sierre, 1957-58.

Conception et analyse des structures

Cours post-grades
L'Institut de statique et structures du Département de génie civil de l'EPFL organise, d'octobre 1981 à octobre 1984, un cycle de cours post-grades, destiné à compléter la formation universitaire et à présenter certains déve-

Période	Orientation	
	Construction	Théorie
Octobre 1981		Prof. J. Jirousek Calcul des structures par ordinateur I (12-16.X.81)
Mars 1982	Prof. R. Walther Ponts haubanés (8-12.III.82)	Prof. J. Jirousek Calcul des structures par ordinateur II (15-19.III.82)
Octobre 1982	Prof. R. Favre Vérification des états d'utilisation des structures en béton (4-8.X.82)	Prof. L. Pflug Dynamique I (11-15.X.82)
Mars 1983	Prof. J. C. Badoux et M. Hirt La conception des charpentes métalliques (21-25.III.83)	Prof. L. Pflug Dynamique II (14-18.III.83)
Octobre 1983	Prof. R. Walther Structures biaises et courbes (3-7.X.83)	Prof. F. Frey Théorie des grands déplacements (élasticité non linéaire) (10-14.X.83)
Mars 1984	Prof. M. Hirt et J. C. Badoux Comportement à l'état de service des constructions métalliques (26-30.III.84)	Prof. F. Frey Analyse non linéaire des structures par ordinateur (19-23.III.84)
Octobre 1984	Prof. J. Natterer Conception et dimensionnement des structures en bois (8-12.X.84)	